Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: XILIX GEL

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2018-0007

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	6
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique XILIX GEL			

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	Marais Ouest 24680 Gardonne France
Numéro de l'autorisation	BE2018-0007	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0015710-0000	
Date de l'autorisation	23/04/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	01/05/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ADKALIS
Adresse du fabricant	Marais Ouest F-24680 Gardonne France
Emplacement des sites de fabrication	Marais Ouest F-24680 Gardonne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot # 306/3 II Phase, GIDC Vapi – 396 195 Gujarat Inde
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	TAGROS Chemicals India Ltd
Adresse du fabricant	Marshalls road, Egmore Chennai-600 008 Tamil Nadu Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 CUDDALORE Tamil Nadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3- (2,2-dichlorovinyl)-2,2- diméthylcyclopropanecar boxylate de 3- phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0.51

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient Permethrin. Peut produire une réaction allergique.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif et curatif

_			
Type	de	produit	

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit XILIX GEL est utilisé dans le traitement préventif et curatif du bois contre les insectes (y compris les termites) par application de surface.

Le produit ne doit être utilisé que pour la classe d'emploi 1. Il ne doit pas être exposé aux intempéries ou à l'humidité.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-Larves|Insectes

Lyctus brunneus-Powder post beetles-Larves|Insectes

Anobium punctatum De Geer-Common furniture beetle-Larves|Insectes

Reticulitermes sp.-Termites-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation

Intérieur

Classe d'emploi 1: bois non exposé aux intempéries ou à l'humidité.

Méthode(s) d'application

Injection -

Le produit peut être appliqué par injection pour un traitement curatif.

Le taux d'application pour le traitement curatif est de 142 g / m^2 .

Le produit est prêt à l'emploi

L'étape de fixation, après l'application, est d'au moins 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Pulvérisation -

Le produit peut être appliqué par pulvérisation pour une action préventive et curative. Le taux d'application est de 48 g / m^2 pour l'action préventive et de 142 g / m^2 pour

l'action curative.

Le produit est un produit prêt à l'emploi, aucune autre dilution n'est requise.

L'étape de fixation, après l'application, est d'au moins 4 heures. Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Taux et fréquences d'application

142 g/m² - - -

Injection: 1 application de 20 ml/trou.

48 g/m² (traitement préventif) - 142 g/m² (traitement curatif) - - -

1 à 3 applications distantes de 15 à 30 minutes.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Boîte, Métal : , 0.75L Bidon, Métal: , 5L Seau, Métal: , 12L Seau, Métal: , 22L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

L'humidité du bois au moment du traitement doit être 25%.

Ne pas traiter le bois gelé.

Éviter l'application sur le bois en contact avec des matériaux poreux tels que le plâtre, les panneaux de particules, les feutres bitumineux, etc., car le produit peut causer des taches ou des dommages.

Toujours faire un test sur bois exotique ou riche en tanin.

Pendant la période de séchage, il est possible que de la poussière blanche apparaisse à la surface du bois. Enlever la poussière (essuyer avec une brosse ou un chiffon humide) surtout avant d'appliquer une finition.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour assurer l'efficacité du traitement.

Traiter à nouveau le bois lors du ponçage, de la coupe, etc.

L'effet contre Anobium punctatum est retardé.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lire les informations disponibles sur la fiche de données de sécurité.

Utilisez les biocides en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations avant de les utiliser.

Voir également les conseils de prudence dans le cadre de la classification et de l'étiquetage du produit.

Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact avec des aliments, des aliments pour animaux ou du bétail. Contenir la perméthrine (pyréthroïdes), peut être mortelle pour les chats. Eviter le contact du chat avec l'objet / la zone traitée. Porter des gants et une combinaison impérméable lors de l'utilisation du produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets indésirables directs ou indirects probables:

- Irritation de la peau, des yeux, des muqueuses, des voies gastro-intestinales et respiratoires.
- Une sensibilisation cutanée ou une réaction allergique peut survenir chez un individu sensible.
- Risque d'aspiration pulmonaire.
- Perturbations fonctionnelles du SNC

Premiers secours:

- Appelez ou demandez de l'aide en appelant votre centre antipoison local [tél: 070 245 245] et suivez les étapes ci-dessous en attendant d'autres instructions.
- Déplacer l'individu de la source d'exposition et enlever tous les vêtements contaminés / éclaboussés, en évitant l'exposition à soimême et aux autres.
- L'exposition des yeux; TOUJOURS vérifier et enlever les lentilles de contact, laver les yeux avec beaucoup d'eau avec les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes.
- Contact avec la peau; laver la zone affectée avec beaucoup d'eau et de savon, ne pas frotter.
- En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion; NE PAS faire vomir à moins d'en avoir reçu l'ordre d'un opérateur de centre antipoison ou d'un professionnel de la santé.
- Gardez la personne calme et au repos, conservez la température du corps et contrôlez la respiration. Si nécessaire, vérifiez le pouls et initiez la respiration artificielle.
- NE JAMAIS administrer de liquides ou de solides par voie orale à une personne atteinte ou inconsciente; placer l'individu dans la position latérale gauche avec la tête baissée et les genoux pliés.
- Si nécessaire, amenez la personne dans un centre de santé, apportez l'emballage ou l'étiquette dans la mesure du possible. NE JAMAIS LAISSER L'INDIVIDU AFFECTÉ SANS SURVEILLANCE!

Conseils pour le personnel médical et de santé:

- Surveiller les signes vitaux et fournir un traitement symptomatique et de soutien.
- Toujours s'assurer d'une bonne respiration et assurer la protection des voies aériennes si nécessaire. LORSQUE VOUS DEMANDEZ DES CONSEILS MÉDICAUX, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À LA MAIN ET APPELER VOTRE CENTRE ANTIPOISON LOCAL [T él: 070 245 245].

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement:

- Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les eaux ou le sol.
- Contenir et récupérer toutes les fuites ou déversements avec des matériaux absorbants non combustibles tels que le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées dans des fûts pour l'élimination des déchets.
- Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.
- Placer des récipients ou des fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation en vigueur.
- Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières des drains, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider complètement les conteneurs. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur certifié ou une entreprise. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets; ne jetez pas de déchets dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour les produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs spécialement prévus pour cette action. Vérifier les possibilités de recyclage des grands contenants vides.

Codes des déchets (décision 2001/573 / CE, directive 2006/12 / CEE, directive 94/31 / CEE sur les déchets dangereux): 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

	s normales de stockage son emballage d'origine bien fermé, dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart des aliments.
Protéger de la lumière et de	
Duree de conservation du p	oroduit dans des conditions normales de stockage: 2 ans.
5. Instructions gé	nérales d'emploi du méta-RCP
5.1. Consignes d'ut	ilisation
Voir 4.1.1	
5.2. Mesures de ges	stion des risques
Voir 4.1.2	
-	cifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de t les mesures d'urgence pour protéger l'environnement
Voir 4.1.3	
5.4. Consignes pou	r une élimination sûre du produit et de son emballage
Voir 4.1.4	
	tockage et durée de conservation du produit dans des conditions
normales de stocka	yc

- Condition de post-autorisation:
 fournir les résultats finaux du test de stockage à long terme à température ambiante dès que disponible.
 fournir le test d'efficacité selon la norme EN1390 dans les 3 ans.